

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

2^e SÉRIE. — TOME I.

V. 7-8
1851-52



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ
9, RUE DE LA MADELEINE.

1851

MÉDAILLON D'OR INÉDIT.

PL. VIII, FIG. 1.

Un ouvrier déterra, il y a quelques mois, dans les environs de Tongres, un médaillon d'or entièrement inconnu et du plus haut intérêt pour l'histoire monétaire. Il était non-seulement remarquable par son extrême rareté, mais surtout par la singularité de son type et de sa fabrique. Nous avons été assez heureux de pouvoir en enrichir notre collection.

Voici la description de l'avvers : Tête laurée, à droite, avec la légende : **CONCORDIA**.

Le revers représente la Justice, assise sur un siège, ayant dans la main droite une balance égale; autour **I. V. S. T. I. C. I. A.** (*Justicia*); exergue : **C. S. Or**; poids : une once un gros, gr. 54.418. (Pl. VIII, n° 1.)

Cette intéressante médaille, d'une conservation parfaite, est d'un type tout à fait à part. *Sa fabrique* ne dénote ni une origine romaine, ni une origine grecque ou gauloise.

Nous ne connaissons aucun monument numismatique qui offre un caractère semblable. Le type, le style et la forme des lettres semblent avoir quelque ressemblance avec les monnaies consulaires. Ces traits d'analogie nous ont fait risquer une supposition : nous pensons que c'est une pièce romaine, frappée antérieurement aux monnaies d'or de la république,

sur lesquelles les triumvirs monétaires reproduisaient les types de leurs ancêtres.

Nous ne faisons là qu'une supposition gratuite ; cette pièce, complètement inconnue, pouvant donner matière à controverse. Du reste, nous n'avons d'autre intention, en la publiant, que de la signaler à l'attention des érudits. C'est aux hommes compétents, c'est à ceux qui s'occupent de l'histoire de la numismatique ancienne d'en déterminer l'attribution.

MEYNAERTS.

